



Paris, le 9 septembre 2016

Madame Annick Girardin
Ministre de la Fonction Publique
80 rue de Lille
BP 10445
75327 Paris cedex 7

Monsieur Jean-Michel Baylet,
Ministre de l'aménagement du territoire, de la ruralité et des
Collectivités territoriales
Hotel de Castrie
72, rue de Varenne
75007 Paris

Objet : préavis de grève nationale

Madame la Ministre, Monsieur le Ministre,

La Fédération SUD Collectivités Territoriales dépose un préavis de grève pour le **19 septembre 2016 à 00h01** (ce préavis comprend la nuitée en amont de cette journée pour les personnels travaillant en horaires décalés). Il concerne tous les agents titulaires et non titulaires des collectivités territoriales et de leurs établissements publics.

Ce mouvement s'inscrit dans le légitime combat contre la dégradation des conditions d'accueil et des conditions de travail en accueil périscolaire et pour la mise en œuvre d'un véritable déroulement de carrière dans la filière animation ainsi que pour les ATSEM..

Nos revendications portent sur :

- Des taux d'encadrement sur tous les temps d'accueil péri et extrascolaires de 1 pour 8 en maternelle, 1 pour 12 en élémentaire,
- La titularisation de tou-te-s les animateurs et animatrices,
- Un véritable déroulement de carrière et notamment la création d'un cadre d'emploi de catégorie A dans la filière animation,
- Un véritable déroulement de carrière pour les ATSEM,
- Une campagne de professionnalisation des animateurs et animatrices,

Veuillez agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de nos salutations distinguées.

La Secrétaire Fédérale

Sylvie Assailly-Brizio